

MISE A JOUR INTERMEDIAIRE DE LA GESTION FINANCIERE

Documents supplémentaires pour ce point : Informations financières
(UNAIDS/PCB(52)/23.11)

Actions requises lors de cette réunion – Le Conseil de coordination du Programme est invité à :

Prendre note de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2022-2023 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 mars 2023, y compris la reconstitution du Fonds de réserve pour la rénovation du bâtiment ;

Encourager les gouvernements donateurs à verser dès que possible leur contribution au Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2022-2026 et effectuer des contributions pluriannuelles.

Conséquences financières des décisions : aucune

Table des matières

Introduction	4
Le cadre unifié du budget des résultats et des responsabilités pour l'exercice biennal 2022-2023	4
Fonds dépensés et affectés au titre de l'UBRAF 2022-2023	7
Solde des fonds.....	9
Passifs liés au personnel	11
Fonds pour la rénovation du bâtiment.....	11
Fonds de réserve.....	12
Annexe I : Détail des recettes versées aux fonds hors budget de base de l'UBRAF pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023 (US\$)	13
Annexe II : Enveloppes allouées par pays en 2023 : détail des fonds virés aux coparrainants dans les pays (US\$).....	14

Introduction

1. Le présent document contient des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2022-2023 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 mars 2023. Les informations financières présentées à l'occasion de la 52^e réunion du Conseil de coordination du Programme (CCP) porteront sur une période allant jusqu'au 31 mai 2023. Les comptes et les opérations de l'ONUSIDA font l'objet d'un suivi et d'un examen permanents par le vérificateur intérieur et le commissaire aux comptes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le cadre unifié du budget des résultats et des responsabilités pour l'exercice biennal 2022-2023

Budget-plan de travail approuvé

2. Le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) pour la période 2022-2026 constitue le cadre opérationnel de la contribution du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida approuvée par le CCP lors de sa 48^e réunion.
3. La priorité centrale de l'UBRAF 2022-2026 est le besoin urgent d'exploiter davantage les atouts, les capacités et les avantages comparatifs du Programme commun pour aider les pays et les communautés à faire reculer les inégalités qui empêchent d'accéder et de recourir aux services, qui font que des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque d'infection ou affectées par la maladie sont laissées de côté, et qui alimentent l'épidémie de sida.
4. Ce premier budget-plan de travail biennal établi au titre de l'UBRAF 2022-2026 couvre les années 2022 et 2023. Reprenant les orientations stratégiques définies dans l'UBRAF, le budget-plan de travail 2022-2023 précise davantage les actions prioritaires et les résultats escomptés du Programme commun ainsi que le budget correspondant pour chacun des 10 domaines de résultat au niveau des produits (réalisations), comme indiqué dans l'UBRAF.
5. Lors de sa session spéciale du 6 octobre 2021, le CCP a approuvé le budget de base ainsi que la dotation budgétaire des coparrainants et du Secrétariat, pour un montant d'US\$ 187 millions par an pouvant aller jusqu'à US\$ 210 millions. Par ailleurs, lors de sa 49^e réunion, le CCP a approuvé le plan de travail révisé 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.27) sur une base budgétaire comprise entre US\$ 187 millions et US\$ 210 millions par an.
6. Le seuil supérieur approuvé d'US\$ 210 millions comprend : une allocation annuelle de 146 millions visant à doter le Secrétariat de l'ONUSIDA des ressources nécessaires pour remplir ses fonctions et continuer de soutenir les acteurs de la riposte au sida dans 91 pays ; une dotation annuelle de 64 millions pour les coparrainants servant à financer des fonctions de base, des initiatives stratégiques mondiales et les enveloppes allouées par pays :
 - 22 millions sont alloués à l'ensemble des coparrainants (2 millions chacun) afin de leur offrir une certaine prévisibilité pour s'acquitter de leur rôle respectif au sein du Programme commun. Ce montant inclut les fonds destinés aux initiatives stratégiques mondiales ;
 - 11 millions sont alloués à des initiatives stratégiques mondiales pour amplifier les actions menées dans les principaux domaines de programmation ;

- 31 millions sont alloués aux coparrainants dans les pays sous la forme d'enveloppes servant à soutenir les populations qui en ont le plus besoin.

Fonds mis à disposition pour l'exercice biennal 2022-2023

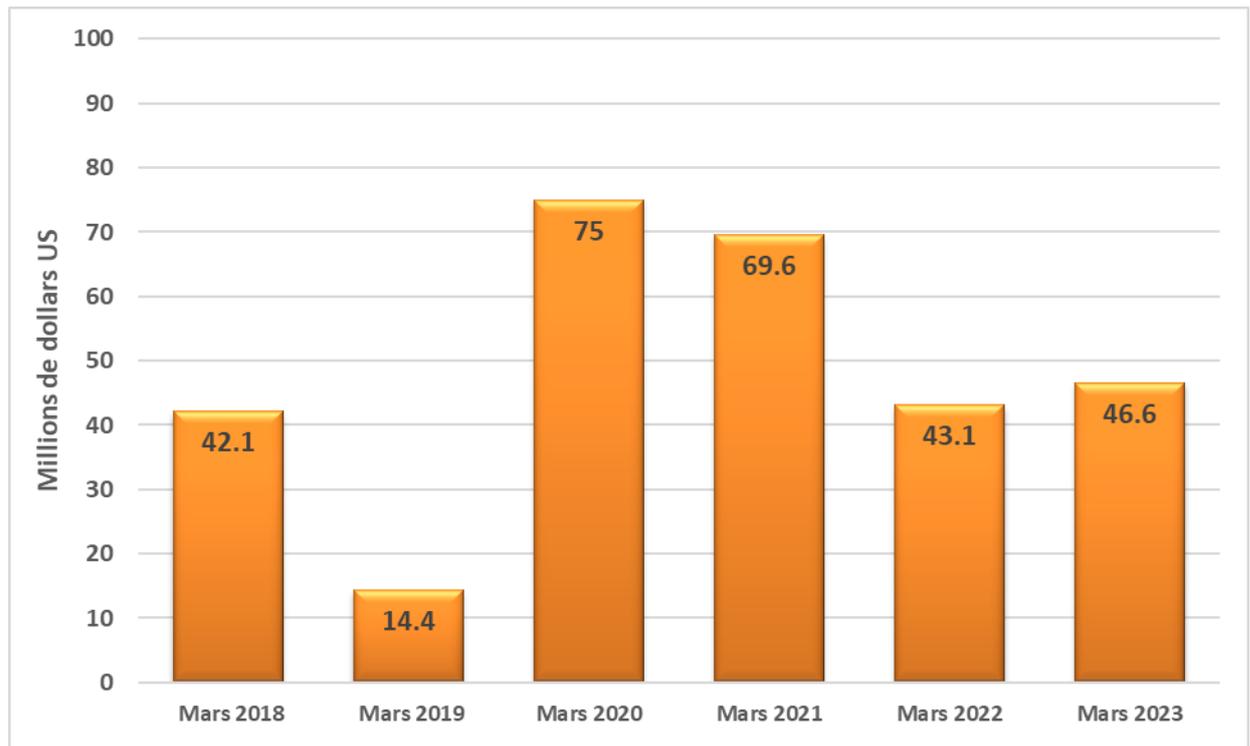
7. Durant l'année close le 31 décembre 2022, des produits d'un montant d'US\$ 165,5 millions ont été reçus au titre du budget de base de l'UBRAF. À cela s'ajoutent US\$ 46,6 millions mis à disposition par 13 gouvernements pour l'année 2023 de l'UBRAF. Le tableau 1 détaille les recettes versées au budget de base de l'UBRAF 2022-2023 au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023.

Tableau 1. Détail des recettes versées au budget de base de l'UBRAF pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023 (US\$)

Contributions volontaires	2022	2023	Total
Gouvernements			
Andorre	31 949		31 949
Australie	3 109 882	3 331 113	6 440 995
Belgique	3 537 736	3 537 736	7 075 472
Belgique – Flandre	884 434		884 434
Canada	3 765 060	3 692 762	7 457 822
Danemark	5 614 035		5 614 035
Guinée équatoriale		1 000 000	1 000 000
France	405 680		405 680
Allemagne	6 734 679		6 734 679
Irlande	2 847 380	2 676 660	5 524 040
Japon	600 000	600 000	1 200 000
Liechtenstein	26 151		26 151
Luxembourg	2 409 639	4 973 444	7 383 083
Monaco	160 219	160 600	320 819
Pays-Bas	22 466 265	21 186 441	43 652 706
Nouvelle-Zélande	636 537	616 903	1 253 440
Norvège	4 559 271	4 233 700	8 792 971
Pologne	45 110		45 110
Portugal	100 402		100 402
Fédération de Russie	500 000	500 000	1 000 000
Espagne	1 064 963		1 064 963
Suède	30 835 646		30 835 646
Suisse	10 493 179		10 493 179
Thaïlande	100 005	94 920	194 925
Turquie	10 000		10 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	9 950 249		9 950 249
États-Unis d'Amérique	50 000 000		50 000 000
Vietnam	5 000		5 000
Sous-total Gouvernements	160 893 471	46 604 277	207 497 748
Autres			
UNFCU	16 975		16 975
Autres	11 420		11 420
Sous-total – Autres	28 395		28 395
Divers	607 280		607 280
Total des produits opérationnels	161 529 146	46 604 277	208 133 423
Produits financiers	3 967 837		3 967 837
TOTAL	165 496 983	46 604 277	212 101 260

8. La figure 1 compare les fonds mis à disposition au 31 mars de chaque année pour l'UBRAF de 2018 à 2023. Les fonds indiqués ci-après ont été mis à disposition au 31 mars de chaque année de l'exercice biennal. Un montant total d'US\$ 46,6 millions a été mis à disposition pour l'année 2023 de l'UBRAF 2022-2023 – soit 26 % du budget de base annuel de 210 millions –, ce qui est à peu près égal au montant mis à disposition à la même date en 2022, mais inférieur aux montants mis à disposition à la même date en 2021 (75 millions) et en 2020 (69,6 millions).

Figure 1. Comparaison des contributions à l'UBRAF disponibles au 31 mars de chaque année de 2018 à 2023 (en millions de dollars US)



9. Durant l'année close le 31 décembre 2022, des recettes d'un montant total d'US\$ 58,8 millions ont été reçues au titre des fonds hors budget de base de l'UBRAF pour financer un certain nombre d'activités au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays, conçues pour des pays ou des objectifs spécifiques. À cela s'ajoutent US\$ 7,2 millions mis à disposition pour l'année 2023. L'annexe I détaille les recettes reçues au titre des fonds hors budget de base de l'UBRAF 2022-2023 au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023.

Perspectives financières pour 2023

10. Les perspectives financières pour 2023 restent peu prometteuses. Cela est dû, d'une part, à l'évolution du marché des changes (c'est-à-dire à la dépréciation des principales devises par rapport au dollar des États-Unis), et d'autre part, au fait que plusieurs donateurs ont indiqué vouloir utiliser leur budget destiné à l'aide publique au développement (APD) pour financer l'accueil de réfugiés ukrainiens sur leur sol. La situation financière mondiale s'est donc tendue pour ce qui est de l'APD, une situation aggravée par l'évolution des marchés des changes. La baisse des financements accordés par la Suède aux organisations multilatérales a particulièrement impacté l'ONUSIDA, mais aussi d'autres institutions des Nations Unies.

11. Compte tenu de ce qui précède et sur la base des taux de change actuels de l'ONU, la contribution de base pour 2023 devrait s'établir à US\$ 159 millions, ce qui est inférieur de 28 millions au budget de base de l'UBRAF de 187 millions et inférieur de 51 millions au seuil supérieur approuvé de 210 millions pour ce budget.
12. Compte tenu des prévisions de recettes pour 2023, qui s'élèvent à US\$ 159 millions, et du niveau du solde des fonds, il a été décidé d'opter pour un scénario de financement prudemment optimiste de 160 millions, **sous réserve de contributions supplémentaires** (soit US\$ 28 millions de moins que le budget de base approuvé de 187 millions). Cela signifie US\$ 14 millions de moins pour le budget du Secrétariat et US\$ 13 millions de moins pour le budget des coparrainants. En résumé, le Secrétariat devra fonctionner avec un budget réduit d'US\$ 126 millions au lieu des 140 millions attendus, et les coparrainants disposeront d'un budget d'US\$ 34 millions au lieu des 47 millions attendus.
13. Cela souligne la nécessité pour les donateurs de maintenir et, si possible, d'augmenter leurs contributions pour permettre à l'ONUSIDA de mettre en œuvre les activités programmatiques décrites dans l'UBRAF 2022-2023. Cela est également nécessaire pour réduire l'impact des prélèvements sur le solde des fonds de base, lequel est déjà inférieur à US\$ 107 millions, le niveau minimum approuvé par le CCP.
14. Par ailleurs, les donateurs qui ont déjà pris des engagements devraient verser le reste des sommes promises. Il est également demandé à ceux qui ne l'ont pas encore fait de s'engager à contribuer au budget de l'ONUSIDA pour 2023 et à verser leurs contributions en intégralité.

Fonds dépensés et affectés au titre de l'UBRAF 2022-2023

15. En 2022, US\$ 172,5 millions ont été dépensés sur le budget de base de 420 millions approuvé pour l'UBRAF 2022-2023. Par ailleurs, durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023, des dépenses et des fonds affectés (comprenant les virements aux coparrainants) d'un montant total d'US\$ 69,4 millions ont été engagés sur le budget de base de 210 millions pour l'année 2023 de l'UBRAF 2022-2023, ce qui correspond à un taux d'exécution financière de 57,6 %.
16. Les dépenses et les fonds affectés pour la mise en œuvre des activités prévues dans l'UBRAF se sont répartis comme suit :
 - US\$ 76,6 millions ont été virés aux coparrainants ;
 - US\$ 159,7 millions ont été dépensés et 5,6 millions ont été affectés pour les activités et les frais de personnel du Secrétariat.
17. Le tableau 2 fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les fonds affectés de l'UBRAF 2022-2023, ventilés par domaine de résultat et fonctions de base du Secrétariat pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023.

Tableau 2. Budget de base approuvé, dépenses et fonds affectés de l'UBRAF 2022-2023 pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023 (US\$)

	Budget de base approuvé 2022-2023	Dépenses 2022	Dépenses 2023	Fonds affectés 2022-2023	^{a/} Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e) = (b + c + d)	(f) = (a - e)	(g) = (e / a)
I. Domaines de résultat							
1	Prévention du VIH	25 533 700	10 443 200	7 917 750	18 360 950	7 172 750	71.9%
2	Dépistage et traitement du VIH	11 347 300	4 555 300	3 507 775	8 063 075	3 284 225	71.1%
3	Sida pédiatrique et transmission verticale	11 583 800	4 701 800	3 494 800	8 196 600	3 387 200	70.8%
4	Ripostes communautaires	6 464 700	2 498 400	2 068 825	4 567 225	1 897 475	70.6%
5	Droits humains	9 035 900	3 680 700	2 858 350	6 539 050	2 496 850	72.4%
6	Égalité de genre	9 227 800	3 590 100	3 101 275	6 691 375	2 536 425	72.5%
7	Jeunes	9 945 500	3 958 000	3 301 850	7 259 850	2 685 650	73.0%
8	Riposte au VIH entièrement financée	4 424 200	1 736 500	1 508 750	3 245 250	1 178 950	73.4%
9	Intégration et protection sociale	9 523 000	3 840 000	3 131 575	6 971 575	2 551 425	73.2%
10	Contextes humanitaires et pandémies	8 914 100	3 596 000	3 109 050	6 705 050	2 209 050	75.2%
	Initiatives stratégiques mondiales	22 000 000	-		0	22 000 000	0.0%
Total Coparrainants		128 000 000	42 600 000	34 000 000	0	76 600 000	59.8%
II. Fonctions de base							
1	Leadership, plaidoyer et communication	64 720 000	28 624 278	7 510 541	2 262 980	38 397 799	59.3%
2	Partenariats, mobilisation et innovation	60 598 200	26 449 959	6 154 625	980 252	33 584 836	55.4%
3	Informations stratégiques	41 887 400	18 807 973	3 934 380	673 921	23 416 274	55.9%
4	Coordination, cohérence et aide à la mise en œuvre dans les pays	68 672 000	30 908 833	6 826 728	1 073 399	38 808 959	56.5%
5	Gouvernance et responsabilisation mutuelle	56 122 400	25 157 681	5 345 994	617 916	31 121 590	55.5%
Total Secrétariat		292 000 000	129 948 724	29 772 268	5 608 467	165 329 459	56.6%
Total général		420 000 000	172 548 724	63 772 268	5 608 467	241 929 459	57.6%

^{a/} Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis.

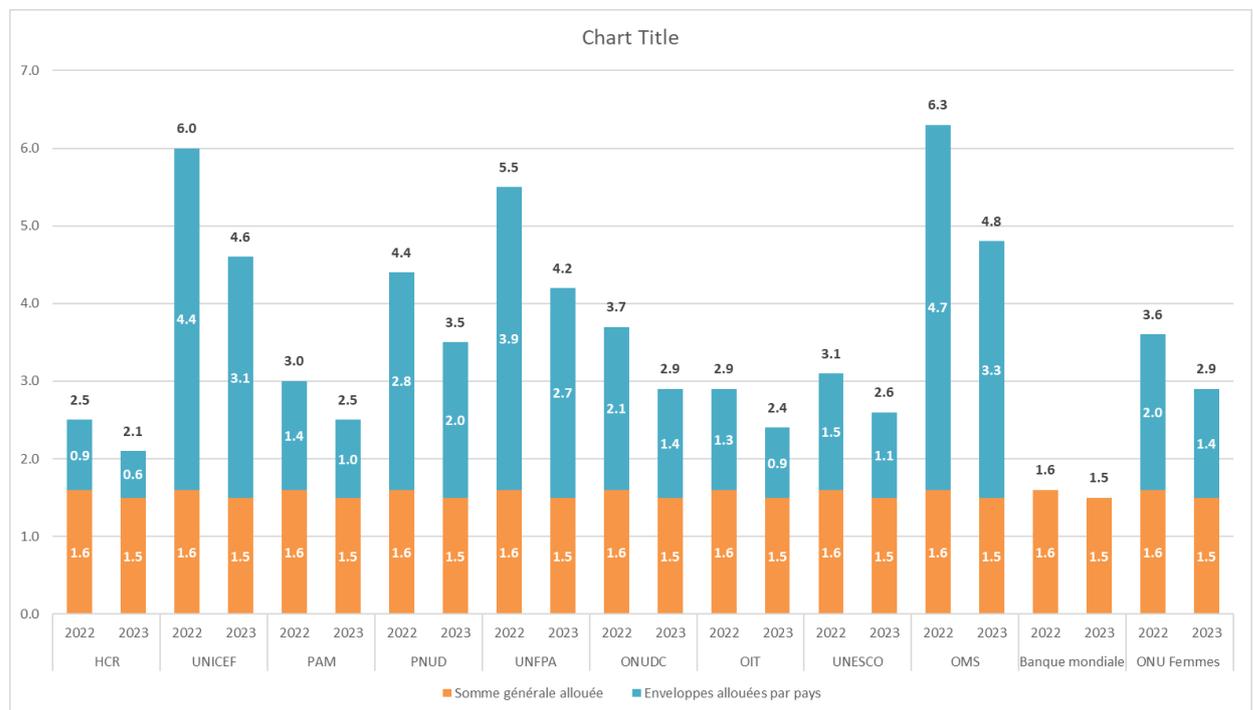
Fonds virés et affectés pour les coparrainants

18. Au 31 mars 2023, US\$ 76,6 millions avaient été versés aux coparrainants, soit 58,8 % de leur part du budget de base de l'exercice biennal 2022-2023 établi à US\$ 128 millions. US\$ 3,1 millions ont notamment été versés à chacun des 11 coparrainants pour financer leurs activités principales pour les deux années. À cela s'ajoutent US\$ 42,5 millions versés aux coparrainants au niveau national sous la forme d'enveloppes par pays.

19. Les enveloppes pour la période 2022-2023 ont été fixées pour 91 pays à l'issue d'un processus qui a nécessité des consultations approfondies à tous les niveaux du Programme commun sur la formule de calcul, la procédure, l'innovation, les résultats attendus et l'allocation des ressources (l'annexe II détaille les fonds virés aux coparrainants au niveau des pays pour 2023).

20. La figure 2 donne des précisions sur la part des fonds virés à chacun des coparrainants.

Figure 2. Fonds virés aux coparrainants au 31 mars 2023 (en millions de dollars US)



Fonds dépensés et affectés sur le budget de base du Secrétariat

21. En 2022, US\$ 129,9 millions ont été dépensés pour les activités et les frais de personnel du Secrétariat sur le budget de base d'US\$ 292 millions approuvé pour l'UBRAF 2022-2023. Outre ce montant, US\$ 29,8 millions ont été dépensés et US\$ 5,6 millions affectés pour les activités et les frais de personnel du Secrétariat pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2023. Au total, cela représente un montant d'US\$ 165,3 millions, ce qui correspond à un taux d'exécution financière de 56,6 % de la part du Secrétariat dans le budget de base 2022-2023.

Fonds dépensés et affectés sur les ressources hors budget de base du Secrétariat

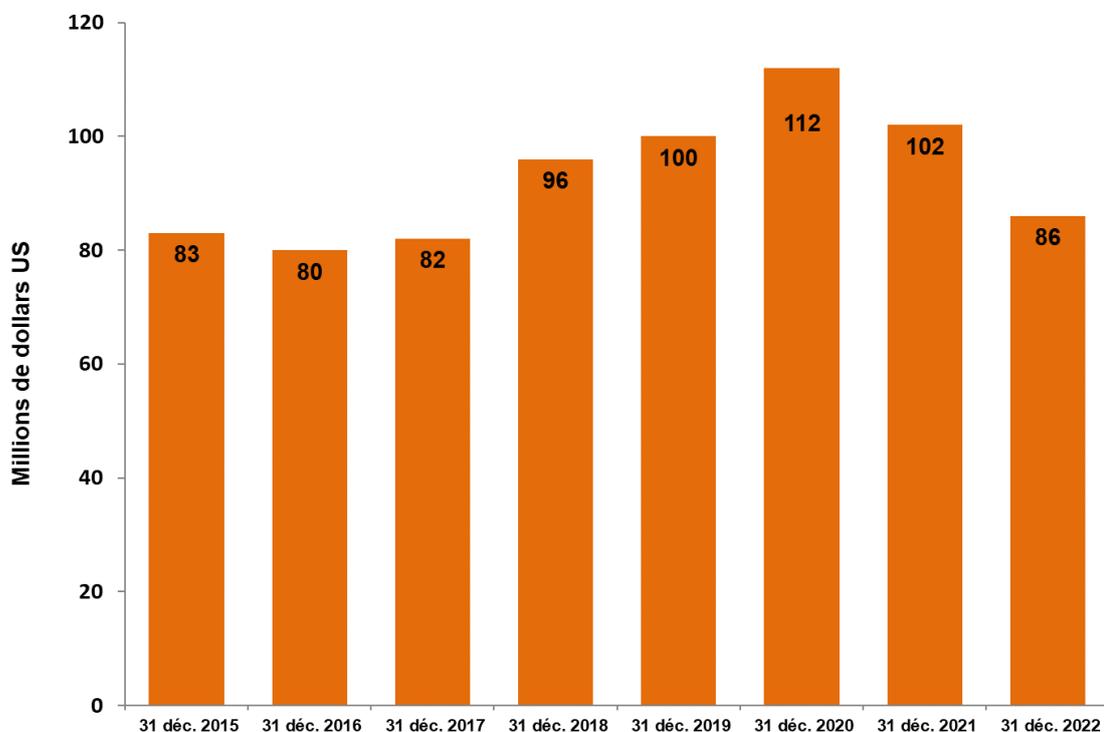
22. En 2022, US\$ 56,1 millions ont été dépensés sur les fonds hors budget de base de l'UBRAF alloués au Secrétariat. Outre ce montant, US\$ 15,6 millions ont été dépensés et US\$ 16,1 millions affectés pour les activités hors budget de base du Secrétariat pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2023. Cela représente un montant total d'US\$ 87,8 millions.

Solde des fonds

23. L'ONUSIDA étant un programme financé par des contributions volontaires, il a besoin d'un solde de fonds qui lui sert de fonds de roulement pour lancer et mettre en œuvre ses activités au début de chaque année en attendant de recevoir les contributions promises. Pour garantir la continuité des activités d'une année sur l'autre, y compris l'allocation de fonds aux coparrainants, il est nécessaire de disposer d'un solde de fonds suffisant à la fin de chaque année pour garantir le lancement et la mise en œuvre de l'UBRAF l'année suivante/l'exercice biennal suivant.

24. Lors de sa 26^e réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le CCP a approuvé la fixation d'un niveau maximum pour le solde net des fonds de l'UBRAF équivalent à 35 % (soit US\$ 170 millions) du budget de base biennal de l'ONUSIDA. De plus, lors de sa 36^e réunion qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 2 juillet 2015, le CCP a mis en place un niveau minimum du solde net des fonds de l'ONUSIDA équivalent à 22 % (soit US\$ 107 millions) du budget biennal.
25. Au 31 décembre 2022, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à US\$ 85,5 millions, soit 20,4 % du budget biennal (contre US\$ 101,8 millions, soit 24,2 % au 31 décembre 2021). Ce niveau est inférieur au niveau minimum d'US\$ 107 millions approuvé par le CCP en juin 2015. La figure 3 montre comment le solde des fonds a été géré sur la période 2016-2022.
26. Au 31 décembre 2022, le solde net des fonds de l'UBRAF était inférieur d'US\$ 21,5 millions au niveau minimum approuvé, soit une diminution d'US\$ 16,3 millions par rapport au solde d'US\$ 101,8 millions au 31 décembre 2021.
27. Ainsi qu'il est souligné dans le paragraphe 23, le solde des fonds de l'UBRAF correspond au fonds de roulement de l'ONUSIDA. Il permet au Programme commun de virer des fonds aux coparrainants au début de chaque année et de fonctionner sans interruption. Cependant, comme le niveau du solde des fonds au 31 décembre 2022 reste inférieur au minimum fixé par le CCP, le Secrétariat continuera de suivre de près ce solde et intensifiera la mobilisation de ressources pour faire en sorte de le maintenir à un niveau permettant une mise en œuvre efficace de l'UBRAF.

Figure 3. Solde des fonds de base sur la période 2015-2022 (en millions de dollars US)



28. Pour garantir le fonctionnement sans interruption du Programme commun, il est impératif de mobiliser des ressources supplémentaires afin de ramener le solde des fonds au niveau minimum d'US\$ 107 millions fixé par le CCP.

Passifs liés au personnel

29. Les passifs liés au personnel de l'ONUSIDA sont calculés par des actuaires professionnels. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2022, les obligations liées au personnel s'élevaient à US\$ 116,1 millions (US\$ 262,8 millions au 31 décembre 2021), dont US\$ 153,3 millions étaient financés, d'où un surfinancement d'US\$ 37,2 millions¹. Comme le montre le tableau 3, cela représente une situation de financement nette de 137 % (49 % au 31 décembre 2021).
30. Le passif net de Caisse d'assurance-maladie après la cessation de service a diminué principalement en raison, d'une part, de l'évolution du taux d'actualisation, portée par des conditions économiques et des mouvements d'effectifs favorables en 2022, et d'autre part, d'une refonte de la composition monétaire pour 2022 (60 % en CHF, 10 % en EUR et 30 % en USD, contre 80 %, 20 % et 0 % respectivement en 2021).
31. Cela place l'ONUSIDA dans une très bonne position par rapport à la plupart des institutions des Nations Unies, dont le taux de financement des obligations liées au personnel se situe entre 10 et 70 %.

Tableau 3. Passifs liés au personnel au 31 décembre 2022 (en millions de dollars US)

	Obligation actuarielle fin 2022	Montants constatés fin 2022					Provision (déficitaire) / excédentaire
		Financé	Crédits de l'UBRAF en 2012	Crédits de l'UBRAF en 2013	Crédits de l'UBRAF en 2014	Total des montants constatés	
Assurance-maladie après la cessation de service (ASHI)	96.2	106.5	13.9	5.0	6.2	131.6	35.4
Congés annuels	10.1	8.1	2.2	0.4	0.5	11.2	1.1
Paiements de fin de contrat	9.5	5.1	3.9	0.8	0.3	10.1	0.6
Compte spécial d'indemnisation	0.3	-	0.0	0.2	0.2	0.4	0.1
Total	116.1	119.7	20.0	6.4	7.2	153.3	37.2

Fonds pour la rénovation du bâtiment

32. Lors de sa 30^e réunion (en juin 2012), le CCP a suivi la recommandation du directeur exécutif de créer un Fonds pour la rénovation du bâtiment. Il a également approuvé la reconstitution annuelle du fonds pour un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA (ou tout autre montant fixé par le CCP). Conformément à la décision du CCP, la directrice exécutive a décidé d'affecter en 2022 le même montant que les huit années précédentes au Fonds pour la rénovation du bâtiment, à savoir US\$ 430 000.

¹ Il convient de noter que ce montant d'US\$ 37,2 millions inclut US\$ 25,1 millions qui ont été affectés au financement des obligations liées au personnel, conformément à la décision prise par le CCP lors de 30^e réunion (en juin 2012) de financer intégralement ces obligations avec le solde des fonds.

Fonds de réserve

33. Lors de sa réunion de juin 1996, le CCP a recommandé la création du Fonds de réserve (ORF). L'objectif principal du Fonds de réserve est de faire en sorte que des liquidités soient disponibles pour financer le budget biennal approuvé de l'ONUSIDA, en attendant la réception des contributions.
34. Lors de sa sixième réunion (en mai 1998), le CCP a approuvé le montant du Fonds de réserve fixé à US\$ 33 millions ainsi que les règles et procédures qui régissent son utilisation par la direction exécutive. Par ailleurs, lors de la 16^e réunion du CCP en juin 2005, la proposition de porter ce montant à 35 millions de dollars a été approuvée.
35. Durant l'année comptable 2022, le Fonds de réserve n'a pas été utilisé. Le solde des fonds de base au début de l'année 2022 était suffisant pour lancer et mettre en œuvre des activités et pour allouer des financements aux coparrainants début 2023.

[Les annexes suivent]

Annexe I : Détail des recettes versées aux fonds hors budget de base de l'UBRAF pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023 (US\$)

Contributions volontaires	2022	2023	Total
Gouvernements			
Australie	3 760 417		3 760 417
Belgique	158 000		158 000
Danemark	13 917		13 917
France	303 833		303 833
Allemagne	4 482 512		4 482 512
Italie	13 917		13 917
Japon	250 000	250 000	500 000
Kazakhstan	35 000		35 000
Luxembourg	1 127 918		1 127 918
Pays-Bas	958 136		958 136
Suède	509 533	417 600	927 133
Suisse	20 875		20 875
Thaïlande	250 000		250 000
États-Unis d'Amérique (CDC)	10 696 172	1 806 250	12 502 422
États-Unis d'Amérique (USAID)	29 741 970	2 381 190	32 123 160
Canton de Genève, Suisse	248 394		248 394
Sous-total Gouvernements	52 570 594	4 855 040	57 425 634
Organismes coparrainants			
PNUD	285 964	49 455	335 419
UNFPA	1 233 496	50 000	1 283 496
UNICEF	12 000		12 000
PAM	49 577		49 577
OMS	133 952		133 952
Sous-total Coparrainants	1 714 989	99 455	1 814 444
Autres			
Fondation Bill et Melinda Gates	2 652 195	1 067 797	3 719 992
Croix-Rouge française		331 227	331 227
Fonds mondial	1 413 164	456 978	1 870 142
Croix-Rouge monégasque	27 174		27 174
Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama (INCAP)		22 312	22 312
Bureau des fonds d'affectation spéciale multipartenaires	115 560	137 686	253 246
Fondation Oak	86 750	160 024	246 774
Fond Save the Children	93 200		93 200
UNOPS	194 431		194 431
Remboursements aux donateurs	(19 252)		(19 252)
Ajustements	(32 821)		(32 821)
Sous-total	4 530 401	2 176 024	6 352 886
TOTAL	58 815 984	7 130 519	65 592 964

Annexe II : Enveloppes allouées par pays en 2023 : détail des fonds virés aux coparrainants dans les pays (US\$)

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONUDC	OIT	UNESCO	OMS	Banque mondiale	ONU Femmes	Total
Asie et Pacifique	Afghanistan						63 000			7 000			70 000
	Bangladesh		35 000			35 000	35 000						105 000
	Cambodge				17 500	21 000	28 000	14 000		21 000		3 500	105 000
	Chine				35 000	31 500		38 500	21 000	42 000		31 500	199 500
	Fidji									35 000			35 000
	Inde		98 000		119 000	84 000	70 000	86 800	27 900	98 000		84 100	667 800
	Indonésie	24 900	42 000		21 000	54 300	74 200	50 000				66 800	333 200
	RDP Iao					56 000	14 000			35 000			105 000
	Malaisie	35 000					35 000			35 000			105 000
	Myanmar		44 900	18 900		42 000	39 100		35 000	21 000			200 900
	Népal		21 000		17 500		22 700					19 300	105 000
	Pakistan		71 400		56 000				38 500	35 000			200 900
	Papouasie-Nouvelle-Guinée		35 000			35 000				42 000		28 000	140 000
	Philippines		70 000		73 400	72 800	75 200			75 300			366 700
	Thaïlande		28 000		35 000		42 000						105 000
	Timor-Leste					23 500				11 500			35 000
	Vietnam					35 000	60 900			84 000		21 000	200 900
Total Asie et Pacifique		59 900	445 300	18 900	374 400	490 100	559 100	189 300	129 400	559 300	0	254 200	3 079 900
Europe	Bélarus		30 400		42 700	17 900	43 400			19 600			154 000
	Kazakhstan		26 400		12 700	21 000	29 400		21 400	15 100		28 000	154 000
	Kirghizstan		21 000		28 800	37 700	21 000		21 000			24 500	154 000
	République de Moldavie		31 500		21 000	31 500	35 000			35 000			154 000
	Tadjikistan		26 300		17 500	27 900	26 300			28 000		28 000	154 000
	Ukraine	33 300	33 200		33 200	33 200	33 300	33 300		33 300		33 200	266 000
	Ouzbékistan		30 800		30 800	30 800	30 800			30 800			154 000
Total Europe		33 300	199 600	0	186 700	200 000	219 200	33 300	42 400	161 800	0	113 700	1 190 000
Afrique orientale et australe	Angola	21 000	50 100		41 300	66 000				49 100			227 500
	Botswana		77 000			56 000			42 000	21 000		77 000	273 000
	Érythrée		10 500							14 000			24 500
	Eswatini		70 000	38 500	21 000	38 500			10 500	31 500		35 000	245 000
	Éthiopie	42 000	26 300		15 100	21 000			17 500	140 000		18 100	280 000
	Kenya	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000		42 000	420 000
	Lesotho		70 000	14 000		56 000			31 500	38 500		35 000	245 000
	Madagascar		31 800	11 200	29 100	24 500		14 000	10 900	32 500			154 000
	Malawi	38 500	38 600	35 000	35 000	38 500	16 100	25 900	13 900	35 000		56 000	332 500
	Mozambique		115 500	70 000	119 000	91 000	42 000	91 000	49 000	129 500		63 000	770 000
	Namibie		52 500	28 000		45 500			28 000	56 000			210 000
	Rwanda	26 300	24 400	38 500						24 500		82 300	196 000
	Afrique du Sud		175 000		87 500	105 000	70 000	87 500	70 000	140 000		105 000	840 000
	Soudan du Sud	38 500	24 500	28 000	14 000	17 500	28 000		21 000	14 000		24 500	210 000
	Ouganda	14 700	73 500	35 000	22 400	92 400	28 000	21 000	47 600	42 000		60 900	437 500
	République-Unie de Taïwan	14 000	101 500	14 000	80 500	35 000	21 000	70 000	63 000	105 000		56 000	560 000
	Zambie	31 500	52 500		61 600	49 000	41 300	37 100	38 500	52 500	21 000		385 000
	Zimbabwe	10 500	42 000	35 000	27 300	29 400		31 500	35 000	35 000		69 300	315 000

Annexe II (suite)

Amérique latine et Caraïbes	Argentine		9 800		24 500	28 700				63 000		126 000
	Bolivie					2 100	15 400	7 000		26 300		50 800
	Brésil							28 700	57 800	53 900	77 000	217 400
	Chili	24 500								45 500		70 000
	Colombie	16 100		16 100	25 200	37 800				30 800		126 000
	Cuba		28 000			28 000				49 000		105 000
	République dominicaine		17 000	17 000	17 000	17 000	17 000		17 000	17 000		119 000
	Équateur		31 500	10 500			31 500			31 500		105 000
	Salvador		8 800	8 800	8 700	8 300				7 400	8 800	50 800
	Guatemala		28 000	23 800			31 500			35 700		119 000
	Guyana		9 800		18 200	14 000				14 000		56 000
	Haiti		30 700	14 100	17 400	27 100		25 300	21 900	32 400	20 100	189 000
	Honduras		6 300			7 000				74 200		87 500
	Jamaïque		28 000		45 500	35 000				45 500	21 000	175 000
	Nicaragua		41 400			35 600				7 000		84 000
	Paraguay				13 300	31 500				25 200		70 000
Pérou		35 000			45 500				24 500		105 000	
Venezuela		68 700			72 400				33 600		174 700	
Total Amérique latine et Caraïbes	40 600	343 000	90 300	171 900	466 300	52 700	83 100	92 800	639 600	0	49 900	2 030 200
Moyen-Orient et Afrique du Nord												
Algérie	10 500				25 900			35 000				71 400
Djibouti		14 000	21 000	28 000						42 000		105 000
Égypte		28 000					49 000		28 000			105 000
Iran	42 000	28 000		63 000	28 000				21 000			210 000
Maroc			9 100	14 000	14 000	24 500		14 000	21 000		7 000	103 600
Somalie			38 500	28 000	38 500							105 000
Soudan		14 400		17 500	28 000	29 400			50 700			140 000
Tunisie			6 300	14 000	18 200	10 500			21 000			70 000
Total Moyen-Orient et Afrique du Nord	52 500	84 400	74 900	190 400	126 700	176 400	0	14 000	183 700	0	7 000	910 000
Afrique occidentale et centrale												
Bénin		35 700	18 200	22 400	21 000				35 700			133 000
Burkina Faso	14 000	28 000	21 000	18 200	14 000			7 000	21 000			123 200
Burundi		21 000	10 500	24 500				10 500	28 000		10 500	105 000
Cameroun	21 000	49 000	21 000	21 000	21 000		21 000	21 000	49 000		21 000	245 000
République centrafricaine	21 000	43 400	25 300	14 000	31 200				24 500		25 400	184 800
Tchad	21 000	72 500	26 600	25 900	21 000				78 000			245 000
Congo	14 000	46 200	14 000	28 000	14 000			17 500	17 500			151 200
Cote d'Ivoire		52 500		49 000	24 500	14 000	24 500	21 000	38 500		28 000	252 000
République démocratique du Congo	28 000	35 000	28 000	28 000	21 000			28 000	35 000		07 000	210 000
Guinée équatoriale		26 300		26 200	26 300				26 200			105 000
Gabon		49 000			23 800			21 000	39 200			133 000
Gambie		19 600	3 500	39 900								63 000
Ghana		24 500	24 500	28 000	35 000		21 000	28 000	49 000			210 000
Guinée		35 000	28 000	42 000	38 500				10 500			154 000
Guinée-Bissau		46 900	21 000		24 500				16 800			109 200
Libéria		24 500		3 500	25 600		14 000	15 100			22 300	105 000
Mali	34 900	56 000	28 000	35 000	21 000			17 500	17 500			209 900
Mauritanie					56 000							56 000
Niger		35 000	35 000						35 000			105 000
Nigéria		192 600	35 000	35 000	87 400	84 000	70 000	52 500	161 000		52 500	770 000
Sénégal		18 900	19 600		18 900	18 900		18 900	18 900		18 900	133 000
Sierra Leone		37 800	35 000	35 000	36 400		14 000		36 400		35 000	229 600
Togo		11 100	3 500	43 400	52 500				22 500			133 000
Total Afrique occidentale et centrale	153 900	960 500	397 700	494 500	638 100	116 900	164 500	258 000	760 200	0	220 600	4 164 900
Total général	619 200	3 084 200	997 300	1 998 600	2 722 600	1 433 700	890 200	1 057 000	3 306 700	21 000	1 369 500	17 500 000

[Fin du document]